Image not found or type unknown

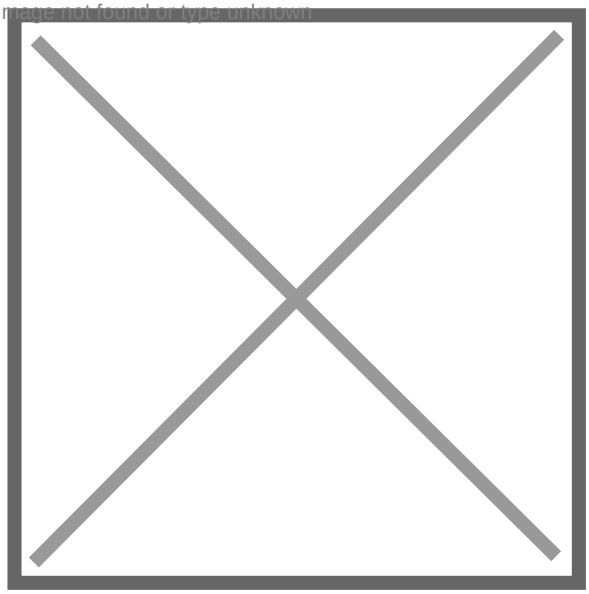

Accessibilite aux pointeuses

Par **sylvain**, le **21/04/2008** à **17:45**

mon employeur (carrefour) a t il le droit de nous interdire l acces aux pointeuses (juste une minute avant la prise de poste et cinq apres)? a t il le droit d appliquer cette mesure uniquement a une partie de son personnel? a t il le droit d etre aussi stricte pour les heures d arrivees mais plus coulant pour les heures de depart? je vous remercie par avance pour l attention que vous saurez porter a ma demande. si toute fois vous ne pouviez y repondre auriez vous la gentillesse de m indiquer vers qui me diriger.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés